

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 02 JUIN 2014**

Affichée à la porte de la Mairie le 6 juin 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents ou représentés : 15

Suite à la convocation en date du **vingt-six mai deux mil quatorze**, les membres du Conseil Municipal de la commune de PERNANT se sont réunis le **deux juin deux mil quatorze à vingt heures**, sous la présidence de Monsieur Christophe PADIEU, Maire.

Etaient Présents :

Mesdames CZENSZ Delphine, PARY Isabelle, PICHELIN Stéphanie, SEGUIN Véronique, VALLEE Coralie.

Messieurs BOISSEAU Olivier, BOULONNOIS Frédéric, BUTEZ Sylvain, FRAMBOURT Laurent, LASSALLE Fabrice, MORAN Eric, PADIEU Christophe, RODRIGUES Rui Pédro.

Absent excusé et représenté:

Madame BARON Anne-Marie  
Monsieur FELL Didier

Absent excusé:

Absent non excusé :

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article 2121-17 du C.G.C.T.

**ORDRE DU JOUR:**

- \* Election du Secrétaire de Séance.
- \* Approbation du procès verbal de la réunion du 28/04/2014.
- \* Intervention de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour faire le point sur la qualité de notre eau potable.
- \* Décision modificative N°1 du budget communal.
- \* Décision modificative N°1 du budget assainissement.
- \* Heures de ménage pour le centre d'été.
- \* Demande de subvention des associations pour l'année 2014.
- \* Préparation de la liste de présentation des commissaires pour la commission des Impôts Directs.
- \* Remboursement de frais des agents.
- \* Adoption pour le maintien d'une action publique départementale de proximité et de solidarité (Conseil Général).
- \* Questions diverses :

**MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- \* Convention SPA

**ELECTION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE**

Le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire de séance Madame PICHELIN Stéphanie est élue pour remplir cette mission.

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRECEDENTE RÉUNION

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2014.  
Le procès-verbal est approuvé :

(VOTE : « Pour » : 15 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0)

## **INTERVENTION DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE (ARS)**

Constat de la qualité de notre eau potable :

Il y a un problème de fer dans l'eau.

Périmètre de protection :

Procédure

- Expertise qui définira le périmètre
- - Pas de possibilité de construction

Solutions

- Traitement du fer si on conserve le captage actuel.
- Si souhait de construction, il faut trouver un autre captage en se reliant à une autre commune.

Environ 100 000 € du km + le tarif de l'eau qui peut varier.

Il faut obtenir l'accord de la commune avec laquelle il y aurait le raccord et vérifier le diamètre du tuyau pour pouvoir se raccorder.

Une étude est à faire la subvention est d'environ 70 à 80 %, et pour les travaux la subvention agence est de 40 % + la CDDL jusqu'à 20 %.

Ou création d'un nouveau captage sur la commune.

Pour le montage du dossier :

Agence de l'eau à Compiègne, Monsieur Mathieu Guillaume  
Attention, noter 20 000 € CDDL (étude).

## **DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNAL**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal du manque de crédits sur certains comptes.  
Par conséquent, Le Maire propose les virements de crédits suivant :

En investissement :

Dépenses :

Compte 2135 « installations générales » opération N° 12 « ECOLE » = + 8 489 € (stores)

Compte 21571 « Matériel roulant » opération N° 11 « MAIRIE » = + 5 000 € (véhicule utilitaire, déjà 9 000 € de budgétisé).

Recettes :

Compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » = + 11 655 € (déficit invest)  
Compte 28041642 « Amortissement bâtiment et installations » = + 1 834 € (nouveau cette année)

En fonctionnement :

Dépenses :

Compte 60612 « Energie – électricité » = - 1 000 €  
Compte 60621 « Combustibles » = - 334 €  
Compte 022 « dépenses imprévues » = - 4 000 €

Compte 611 « Prestations de services » = + 2 500 €  
Compte 61524 « Entretien bois et forêts » = + 200 €  
Compte 6156 « Maintenance » = + 800 €  
Compte 6811 « Dotations aux amortissements » = + 1 834 €

Après entendu l'exposé du Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ont décidé :  
(VOTE : « Pour » : 15 - « Contre » : 0 - « Abstention » : 0)

\* **D'EFFECTUER** les virements de crédits proposés.

<b><u>DECISION MODIFICATIVE N°1</u></b> <b><u>BUDGET ASSAINISSEMENT</u></b>
--

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal du manque de crédits sur certains comptes.  
Par conséquent, Le Maire propose les virements de crédits suivant :

En investissement :

Recettes :

Compte 1391 « Subventions d'équipement » = - 1 000 €  
Compte 13913 « Départements » = + 1 000 €

En fonctionnement :

Dépenses :

Compte 6226 « Honoraires » = + 5 300 €  
Compte 022 « dépenses imprévues » = - 5 300 €

Après entendu l'exposé du Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ont décidé :  
(VOTE : « Pour » : 15 - « Contre » : 0 - « Abstention » : 0)

\* **D'EFFECTUER** les virements de crédits proposés.

<b><u>HEURES DE MENAGE POUR LE CENTRE D'ETE</u></b>
---

**OBJET : HEURES DE MENAGE PENDANT LES 4 SEMAINES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS  
HÉBERGEMENT DE JUILLET 2014.**

L'organisation du Centre Aéré (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) prévue pour cet été (**du 07 juillet au 01 août 2014**) nécessite des heures de ménage.

Le Maire propose de répartir **45 heures de ménage mensuel** pour la période du **07 juillet au 02 août 2014** pour l'entretien des locaux de l'école maternelle pendant le fonctionnement du centre aéré.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, **DECIDE** :  
 (VOTE : « Pour » : 15 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0)

\* **D'OUVRI**R un poste d'agent d'entretien à **45 heures de ménage mensuel** pour la période du **08 juillet** au **02 août 2014** au titre de l'organisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

**DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS**  
**POUR L'ANNEE 2014**

Désignation	Année 2013		Année 2014	
	Budgétisé	Total réalisé	Demandé	Proposé
AMSAM	700.00 €	700.00 €	1 083.00 €	Reporté au prochain conseil (avec chiffre)
APCV	60.00 €	60.00 €	60.00 €	60.00 €
ASS DES PARENTS DE PERNANT	900.00 €	900.00 €		pas reçu de demande
ASS CANTONAL LOISIRS	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Culture Sport Valée Aisne	30.00 €	30.00 €		pas reçu de demande
SOISSONNAIS 14 18	30.00 €	30.00 €		pas reçu de demande
ACSCV Vic Sur Aisne	100.00 €	100.00 €	150.00 €	100.00 €
ASS des anciens combattants	60.00 €	60.00 €		
COOPERATIVE SCOLAIRE	800.00 €	800.00 €		pas reçu de demande
FONDATION DU PATRIMOINE	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
ASS APEI DE SOISSONS	350.00 €	350.00 €		pas reçu de demande
ASS POUR SAUVEGARDE DU CHÂTEAU	433.00 €	433.00 €	feu d'artifice	A ne pas reconduire
A S P FOOTBALL	750.00 €	750.00 €		pas reçu de demande
ASS POUR SAUVEGARDE DU CHÂTEAU	230.00 €	230.00 €		pas reçu de demande
AFSEP (Sclérose en Plaques)				
GLOBULES				
BLEUET DE France				
EMPLOI SERVICES				
SECOURS CATHOLIQUE			400.00 €	0.00 €
AMICAL CLUB DE SOISSONS RUGBY			200.00€	100.00 €
ASSOCIATION SCOLAIRE SAINT REMY				
COMMUNES FORESTIERE				
<b>TOTAL</b>	<b>4 543.00 €</b>	<b>4 543.00 €</b>	<b>1 393.00 €</b>	<b>-</b>

## COMMISSAIRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Mr Le Maire expose que le Centre des impôts demande de dresser une liste de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants :

Ci-joint le formulaire.

## REMBOURSEMENT DE FRAIS DES AGENTS

**OBJET : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MME BOILEAU.**

Le Maire propose au Conseil Municipal de rembourser les frais de déplacement relatifs aux achats de courses et fournitures pour les activités du périscolaire à SOISSONS effectués par Mme BOILEAU Sylvie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, **DECIDE** :  
(VOTE : « Pour :        – « Contre » :        – « Abstention » :        )

- \* **DE PRENDRE** en charge les frais de déplacement pour un montant de **22.40 € (vingt-deux euros et quarante cents)** qui correspond au calcul suivant :  
[14 (KM parcourus) X 0,32 € (indemnité au KM suivant puissance du véhicule)] x 5 déplacements
- \* **CONFIRME** l'inscription de cette dépense au BP 2014 au Compte 6251.

**OBJET : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MME FORESTIER.**

Le Maire propose au Conseil Municipal de rembourser les frais de déplacement relatif à la réunion d'information du CNAS effectué par Mme FORESTIER Sandrine le 20 mai 2014 à CHAUNY.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, **DECIDE** :  
(VOTE : « Pour : 15 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0)

- \* **DE PRENDRE** en charge les frais de déplacement pour un montant de **19.50 € (dix-neuf euros et cinquante cents)** qui correspond au calcul suivant :  
[78 (KM parcourus) X 0,25 € (indemnité au KM suivant puissance du véhicule)]
- \* **CONFIRME** l'inscription de cette dépense au BP 2014 au Compte 6251.

## ACTION PUBLIQUE DEPARTEMENTALE DE PROXIMITE ET DE SOLIDARITE

Au vu de la suppression des départements à l'horizon 2021, Les 42 Conseillers généraux proposent le maintien d'une action publique départementale de proximité et de solidarité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, **DECIDE** :  
(VOTE : « Pour : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 1)

## CONVENTION SPA

Le refuge les amis des bêtes du Soissonnais propose une convention pour l'année 2014 :  
(722 habitants x 1 € + 73 €) soit 795 €.

Actuellement, nous n'avons plus d'adhésion auprès d'une SPA et le coup d'intervention pour un animal errant sur la commune coûte 160 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, **DECIDE** :  
(VOTE : « Pour » : 0 – « Contre » : 15 – « Abstention » : 0)

## QUESTIONS DIVERSES

\* Isabelle PARY nous précise que les dates par rapport aux horaires pour les pré inscriptions de la garderie périscolaire ont été changé. Elle ne sera donc pas disponible le Vendredi 20/06/2014 à 15h30/17h30.

C'est donc Madame SEGUIN Véronique qui sera présente en remplacement.

\* Eric MORAN a pour projet de rénover le calvaire qui est situé rue de l'Eglise. De plus, ce calvaire n'est pas mis en valeur et souhaite également le déplacement le déplacer de quelques mètres. A défaut de le déplacer, on propose un embellissement.

\* Sylvain BUTEZ demande quand seront refaites les ornières rue de la Pierre Laye. Monsieur PADIEU a signalé le problème à la lyonnaise des eaux qui indique que se sera fait en juin 2014.

\* Sylvain BUTEZ demande s'il sera possible de réaliser une limitation à 30 km/heure.

\* Sylvain BUTEZ demande si un terrain de boules sera fait. Projet à l'étude avec un City Stade.

-----O-----

Suivent les signatures de la séance du Conseil Municipal du 02 juin 2014 ;

Christophe PADIEU, Maire	Stéphanie PICHELIN, 1er Adjoint	Laurent FRAMBOURT, 2ème Adj
Olivier BOISSEAU, 3ème Adjoint	Coralie VALLEE, 4ème Adjoint	Anne-Marie BARON
Sylvain BUTEZ	Frédéric BOULONNOIS	Delphine CZENSZ
Didier FELL	Fabrice LASSALLE	Eric MORAN
Isabelle PARY	Pedro RODRIGUES	Véronique SEGUIN